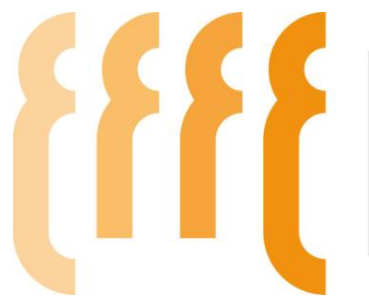


# FEDERATION EUROPEENNE DES EMPLOIS DE LA FAMILLE



EUROPEAN  
FEDERATION  
FOR FAMILY  
EMPLOYMENT  
& HOME CARE

## SOMMAIRE

OCTOBRE 2018

### ■ CADRE POLITIQUE EUROPEEN

1. **SOMMET EUROPEEN** : pas d'avancées sur le Brexit, débats sur la migration et la réforme de la Zone Euro
2. **ELECTIONS EUROPEENNES** : les candidats élus lors des congrès organisés dans chaque parti en novembre
3. **MACEDOINE** : Un résultat contrasté pour le référendum
4. **LUXEMBOURG** : un paysage politique très éclaté
5. **BREXIT** : le sommet extraordinaire sur le Brexit aura lieu... un jour
6. **ROUMANIE** : la situation inquiète les députés européens et la Commission
7. **ITALIE** : prévoit un budget en déficit de 2,4 %
8. **EXTREME DROITE** : Marine Le Pen et Matteo Salvini promettent de présenter une alternative au leadership européen

### ■ EUROPE SOCIALE

9. **DIRECTIVE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL**: le Parlement européen renforce considérablement les dispositions de la directive
10. **AGENCES EUROPEENNES**: Le Parlement européen et le Conseil parviennent à un accord sur la réforme du Cedefop et de l'UE-Osha, mais pas sur Eurofound
11. **BANQUE MONDIALE**: appel à un "nouveau contrat social"
12. **ITALIE**: Frais de garderie et congés paternité ou comment dépenser 2,5 milliards de plus et augmenter le taux de natalité
13. **SEDS**: peu d'avancées sur le Pilier européen des droits sociaux
14. **WRITTEN DIRECTIVE**: le vote en commission sur la révision de la Directive 'contrat écrit' contente les syndicats, moins le patronat
15. **EQUILIBRE VIE PRIVEE / VIE PROFESSIONNELLE** : échec des négociations

### ■ FINANCEMENTS EUROPEENS

16. **BUDGET EUROPEEN** : grand sujet du sommet européen de décembre
17. **FSE+**: Les eurodéputés divisés sur les concentrations thématiques du Fonds social européen+

### ■ AGENDA EUROPE

### ■ NOMINATIONS

## ■ CADRE POLITIQUE EUROPEEN

### 1. SOMMET EUROPEEN : pas d'avancées sur le Brexit, débats sur la migration et la réforme de la Zone Euro

De gros dossiers attendaient les chefs d'Etats et de gouvernement lors du Sommet européen des 17 et 18 octobre. Le Brexit d'abord puisqu'il s'agissait (en théorie) du sommet de la dernière chance. Même si finalement aucun accord n'a été trouvé sur la frontière irlandaise, l'atmosphère était détendue. Le négociateur européen Michel Barnier a obtenu quelques semaines supplémentaires pour tenter de décrocher un accord, idéalement d'ici Noël au plus tard. D'après les conclusions, la migration a donné lieu à un long débat, "civilisé". Loin, manifestement, des tensions de l'été dernier entre l'Italie et ses partenaires. Pourtant sur le fond, les 28 n'ont pas progressé sur la réforme de la politique européenne d'asile. L'Italie repart également avec un léger sursis. Puisque la Commission demande d'abord à Rome des clarifications.

### 2. ELECTIONS EUROPEENNES : les candidats élus lors des congrès organisés dans chaque parti en novembre

#### ■ PARTI POPULAIRE EUROPEEN (PPE) :

Il y aura bien deux postulants dans la course interne du PPE à la candidature pour la présidence de la prochaine Commission. L'Allemand Manfred Weber a ainsi reçu le soutien de son parti, la CSU (branche bavaroise de la droite d'outre-Rhin), du CDA néerlandais et de Nea Demokratia (Grèce). De son côté, Alexander Stubb est soutenu par les conservateurs finlandais (son parti), Nya Moderaterna (Suède) et Erakond (Estonie). Les membres du PPE devront s'exprimer lors du congrès du parti à Helsinki, les 8 et 9 novembre.

Dans un courrier, l'actuel négociateur européen pour le Brexit annonce qu'il ne se portera pas candidat pour devenir le Spitzenkandidat du Parti populaire européen. **Michel Barnier** estime que son devoir est avant tout de terminer la négociation avec le Royaume-Uni, largement enlisée. À noter que le Français ne dit pas explicitement qu'il renonce à devenir le prochain président de la Commission européenne.

**Viktor Orban**, le sulfureux Premier ministre hongrois, apporte son soutien au candidat allemand Manfred Weber. Ce dernier a pourtant voté, en septembre dernier, en faveur de l'ouverture d'une procédure contre la Hongrie pour non-respect de l'État de droit. Toutefois, celui qui est aussi le Président du groupe PPE dans l'hémicycle ne s'est jamais aventuré à demander l'exclusion du Fidesz. À l'inverse, le rival du Bavarois, Alexander Stubb, fait campagne sur le respect des valeurs et de l'État de droit.

**Les députés LR hésitent** – Le patron de LR, Laurent Wauquiez, n'a pas tranché entre l'Allemand de la CSU, chef du groupe Parti populaire européen au Parlement, sans aucune expérience ministérielle, ou l'ancien Premier ministre finlandais et ex-député européen. Au sein du parti, plusieurs élus français ou européens croient toujours dans les chances de Michel Barnier. Selon eux, celui qui négocie actuellement le Brexit au nom de l'UE pourra mettre d'accord un PPE arrivé en tête du scrutin de 2019, mais affaibli, et d'autres formations politiques du Parlement. Autre avantage selon ses partisans : il représente une alternative crédible à la nomination d'un Allemand à la tête de la Commission...

#### ▪ PARTI SOCIALISTE EUROPEEN (PSE) :

Le néerlandais Frans Timmermans, premier Vice-président de la Commission européenne a officiellement annoncé sa candidature au poste de Spitzenkandidat du Parti des socialistes européens. Il a obtenu entre autres le soutien des sociaux-démocrates allemands.

Rappelons que le Commissaire Slovaque Maros Sefocovic a déjà déposé sa candidature. Dans le journal français le JDD, il a fait un appel du pied aux socialistes français pour obtenir leur soutien. Il appelle à une réponse idéologiquement de gauche, qui revisite la social-démocratie sans basculer dans le libéralisme. Un appel du pied très idéologique.

**Le Commissaire français Pierre Moscovici** ne sera pas le Spitzenkandidat du Parti socialiste européen et encore moins la tête de liste du PS en France, en mai 2019. Interrogé sur un potentiel ralliement à La République en marche, le Commissaire ne ferme aucune porte.

#### ▪ ET EN FRANCE

**LE PS AURA UNE LISTE POUR LES EUROPEENNES LE 17 NOVEMBRE** – Dans une circulaire envoyée aux fédérations et membres du Conseil national, la direction du Parti Socialiste précise le calendrier et les modalités de l'investiture sur la liste pour les élections européennes. Les candidatures devront être déposées entre le 15 et le 26 octobre. Le conseil national d'adoption de la liste statuera le 17 novembre, avant le vote des adhérents sur la proposition de liste, le 29 novembre. La ratification officielle est prévue le 15 décembre. À noter que les candidats à la candidature devront justifier trois ans d'ancienneté au PS.

### 3. MACEDOINE : Un résultat contrasté pour le référendum

Le 30 septembre, en Macédoine, 91 % des votants se sont prononcés en faveur du changement de nom du pays. Une victoire écrasante pour les partisans du rapprochement avec l'UE, mais la faible participation met en doute la légitimité du vote. Seuls 36 % des citoyens se sont déplacés. Toutefois, le Premier Ministre estime que le caractère consultatif du référendum ne l'oblige pas à obtenir les 50 % prévus dans la Constitution. Il souhaite maintenant que les deux tiers des députés approuvent le nouveau nom (République de Macédoine du Nord), prévu par l'accord conclu avec la Grèce. En cas d'échec, des élections anticipées pourraient être organisées.

### 4. LUXEMBOURG : un paysage politique très éclaté

Les résultats des législatives annoncent des négociations compliquées pour former un gouvernement. Le CSV, de centre droit, qui gouvernait le pays depuis des décennies, avait été écarté du pouvoir en 2013. Alors qu'il pensait revenir au pouvoir, il réalise une contre-performance, passant de 33 à 28 %. Les trois partis au pouvoir sont au coude à coude, avec environ 15 % des voix chacun. Les libéraux et les sociaux-démocrates, membres de la coalition au pouvoir baissent, tandis que les Verts réalisent une percée. Autre gagnant du scrutin, le Parti pirate, qui passe de 3 à 8 %.

### 5. BREXIT: le sommet extraordinaire sur le Brexit aura lieu... un jour

Pas assez de progrès dans les négociations pour le moment. C'est l'analyse faite par les dirigeants des 27 États Membres lors de leur dîner de travail du 17 octobre, et qui les a amenés à ne pas valider le projet de sommet européen extraordinaire sur le Brexit. Il était prévu à l'origine pour le 18 novembre et était censé permettre de conclure l'ensemble des accords en discussion (retrait, transition, déclaration politique). Une autre date pourra être

convenue si les travaux menés par le négociateur européen et ses homologues britanniques débouchent sur un compromis. « Nous ne voulons pas fixer de nouvelle date pour le moment pour éviter toute dramatisation » confie une source diplomatique. À noter que si aucun accord n'émerge dans les prochaines semaines, il reviendra aussi à Michel Barnier de le faire savoir aux chefs d'État et de gouvernement, et à ces derniers de prendre la décision d'activer officiellement les mesures pour préparer l'UE à un Brexit sans accord.

## **6. ROUMANIE: la situation inquiète les députés européens et la Commission**

« L'indépendance du système judiciaire est essentielle si la Roumanie souhaite rester forte au sein de l'UE », a déclaré le premier Vice-président de la Commission, le 3 octobre. Frans Timmermans s'exprimait lors d'un débat sur le respect de l'état de droit en Roumanie, en plénière du Parlement. Depuis plusieurs mois, le gouvernement socialiste fait tout pour affaiblir les lois anti-corruption et ainsi éviter la prison à ses élus menacés par des enquêtes. La Première ministre, présente pour l'occasion à Strasbourg, s'est voulue rassurante. « Faites confiance à la Roumanie pour respecter l'État de droit, jamais nous ne nous écarterons de la voie européenne. » « Ne suivez pas le mauvais exemple de la Hongrie et de la Pologne », a lancé de son côté le chef de l'Alliance des libéraux et des démocrates européens, Guy Verhofstadt.

## **7. ITALIE: prévoit un budget en déficit de 2,4 %**

Le Mouvement 5 étoiles et la Ligue ont réussi à imposer au Ministre des Finances le financement de leurs promesses électorales, qui se chiffrent à plus de 20 Mds€. Comme pour tous les pays de la Zone Euro, la Commission européenne devra approuver ce budget alors que le déficit sera supérieur à 2 % ce qui ne respecte pas les règles budgétaires européennes (ses objectifs censés être sous les 1 %). Les marchés ont réagi dès le 28 septembre à cette annonce, avec une baisse des actifs italiens et une hausse des taux.

Du côté de la Commission, Jean-Claude Juncker a déclaré dans une interview à l'agence de presse Ansa, le 16 octobre « *Si nous acceptons le dépassement (budgétaire), certains pays nous couvriraient d'injures et nous accuseraient d'être trop souples avec l'Italie* ».

Lentement mais sûrement, le budget italien émerge comme un dossier européen majeur de l'automne – Le sujet n'était officiellement pas à l'ordre du jour du sommet européen du 18 octobre à Bruxelles. Mais le président de la Commission l'a reconnu, il a été « brièvement évoqué », même si les réactions ont été limitées. Même réaction du côté de la Présidence autrichienne. Le Chancelier Sebastian Kurz, a déclaré « nous n'allons certainement pas payer la dette des autres, et certainement pas pour des promesses électorales de populistes de gauche ». En coulisses, certains diplomates tentent de temporiser. « Ce n'est pas au Conseil de se prononcer sur le sujet, mais à la Commission d'analyser les chiffres et de dire s'il y a un problème ou non ». Cette dernière a d'ailleurs envoyé un courrier au gouvernement italien, dans la soirée du 18 octobre. Le Commissaire aux Affaires économiques et le Vice-président chargé de l'euro font part de leurs « sérieuses inquiétudes ». Ils estiment que le budget italien présente de forts risques de « non-respect » des règles budgétaires européennes.

UE/IT - L'Italie maintient son budget malgré les critiques de la Commission –

En parallèle, devant la prévision de croissance à 1,9 % (alors que le FMI prévoit 1 %) et le déficit à 2,4 % du PIB alors que la dette en représente déjà 131 %, l'agence de notation Moody's a pris les devants en dégradant le 19 octobre la note de l'Italie de « Baa2 » à « Baa3 », le dernier rang avant la catégorie spéculative. La copie budgétaire italienne est en effet

jugée « largement hors des clous » du traité de stabilité par le Commissaire chargé des Affaires économiques, Pierre Moscovici. Rome a jusqu'à ce lundi 22 octobre à midi pour « clarifier » son budget, et risque dans le cas contraire son rejet par la Commission. Même si le Vice-Premier ministre, Luigi Di Maio, chef de file du Mouvement 5 étoiles a indiqué qu'il n'y avait aucune volonté de quitter la Zone Euro et la monnaie européenne.

## **8. EXTREME DROITE : Marine Le Pen et Matteo Salvini promettent de présenter une alternative au leadership européen**

La présidente du Rassemblement National français, Marine Le Pen, et le Ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini, ont annoncé leur ambition, à Rome le 8 octobre, de proposer en 2019 "un changement de leadership européen".

La rhétorique utilisée par les deux alliés est toujours la même, à savoir le bilan "pathétique" de l'UE, qui s'est construit sur "de nombreuses promesses" et "peu de réalisations". Cela est dû aux "mauvais choix politiques" de responsables tels que le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, ou le Commissaire aux affaires économiques et financières, Pierre Moscovici, qui sont souvent visés.

Ils veulent inverser cette tendance en mettant "le peuple, leur sécurité, leur identité, leur prospérité" au centre des préoccupations, a déclaré Le Pen.

Elle a également pris ses distances par rapport à Steve Bannon et à sa fondation, The Movement. "M. Bannon ne vient pas d'un pays européen", a-t-elle déclaré. Et pour préciser: "nous sommes la force politique qui émergera des élections en Europe et nous seuls le structurerons". Bien que Le Pen ait exclu la possibilité d'une "liste commune" avec Salvini, elle a néanmoins assuré que leurs partis travailleraient main dans la main au Parlement européen dans un groupe qu'ils espéraient être "aussi puissant que possible" ou même à la majorité.

**MATTEO SALVINI ENVISAGE D'ÊTRE CANDIDAT A LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION** – Le ministre italien de l'Intérieur, issu des rangs de l'extrême droite avoue y réfléchir même si « en ce moment, entre le budget, l'Europe, les immigrés, je n'ai pas eu le temps d'évaluer la proposition ». Dans une interview donnée à la Repubblica, il affirme que « des amis de différents pays européens me le demandent, me le proposent [...] cela fait plaisir qu'ils voient en moi un point de référence pour la défense des peuples, même en dehors de l'Italie ».

**UN SPITZENKANDIDAT SOUTENU PAR RN, EST-CE POSSIBLE ?** – En 2014, les partis d'extrême droite avaient refusé de présenter des Spitzenkandidaten, estimant que cela revenait à reconnaître la légitimité démocratique de l'UE. Une candidature de Matteo Salvini modifierait la donne. Ce projet fait écho aux propos de Marine Le Pen tenus le 8 octobre dernier (cf ci dessus).

## **■ EUROPE SOCIALE**

### **9. DIRECTIVE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL: le Parlement européen renforce considérablement les dispositions de la directive**

Les députés européens de la Commission de l'emploi et des affaires sociales (EMPL) ont considérablement renforcé les dispositions de la directive relatives à des conditions de travail transparentes et prévisibles, notamment en élargissant son champ d'application aux travailleurs à contrat et à la demande "zéro heure", aux plateformes et aux indépendants, ainsi qu'en renforcement de la protection des travailleurs en général, lors d'un vote à une majorité confortable (30 voix pour, 7 contre et 11 abstentions) le 18 octobre.

Les points de division n'ont pas manqué, à commencer par la définition de la notion de «travailleur» - l'un des nouveaux éléments significatifs introduits par la Commission. Sachant

qu'une majorité serait difficile à construire autour d'une définition européenne, M. Calvet Chambon a préféré l'enlever de l'article établissant les définitions et les concepts de la directive et l'incorporer à l'article relatif à l'objet de la directive en renvoyant le cas au droit de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

**Ainsi, la directive s'applique à toute personne physique qui fournit des services pendant une certaine période pour le compte et sous la direction d'une autre personne en échange d'une rémunération et où il existe un degré minimal de dépendance ou de subordination.**

Cette approche permet de couvrir un grand nombre de cas, selon plusieurs sources, y compris des "pigistes", mais pas des "travailleurs indépendants". En outre, la proposition d'exemption des microentreprises n'a pas été adoptée, de même que l'exemption introduite par la Commission pour les contrats de moins de huit heures par mois.

Il convient de noter que la formulation adoptée reste globalement très proche de celle proposée par la Commission européenne. Du côté du Conseil, la proposition de définition de la notion de «travailleur» a été rejetée afin d'éviter de générer un imbroglio avec les lois nationales.

Un autre point notable est que les délais de transmission des informations relatives aux travailleurs sont divisés en deux étapes. Ainsi, les informations essentielles seront transmises par écrit au plus tard le premier jour travaillé, et les informations «secondaires» doivent être transmises au plus tard dans les sept jours. La Commission souhaitait que toutes les informations soient fournies dès le premier jour ouvrable, tandis que le Conseil mettait au point un système également en deux étapes, mais avec des délais différents.

Les dates des réunions interinstitutionnelles ne sont pas encore connues.

## **10. AGENCES EUROPEENNES: Le Parlement européen et le Conseil parviennent à un accord sur la réforme du Cedefop et de l'UE-Osha, mais pas sur Eurofound**

À la fin de la 7e réunion interinstitutionnelle, le 16 octobre, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne sont parvenus à un accord sur la réforme du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) et de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-Osha). Cependant, aucun accord n'a pu être trouvé sur la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound).

En août 2016, la Commission avait proposé une réforme conjointe des trois agences, conformément à la déclaration commune du Parlement, du Conseil de l'UE et de la Commission européenne sur les agences décentralisées du 19 juillet 2012.

Pour la rapporteure du Cedefop Anne Sander (PPE, France), l'une des grandes victoires a été de pouvoir présenter la présence d'un représentant du Parlement européen au Conseil d'administration, que ce soit pour le Cedefop ou pour EU-Osha.

La réglementation actuelle ne le prévoit pas.

Autre source de satisfaction pour le Parlement: le rôle du directeur exécutif de chaque agence a été clarifié et renforcé et le candidat à ce poste devra se présenter devant les parlementaires de la commission de l'emploi et des affaires sociales (EMPL).

Seul le règlement Eurofound reste en suspens. Constatant l'absence de consensus, les co-législateurs ont donc décidé de reporter la décision.

## 11. BANQUE MONDIALE: appel à un nouveau contrat social

Dans un rapport, la Banque mondiale a appelé l'Union européenne à apporter d'importantes réformes au travail, à la fiscalité et au bien-être universel. Selon les arguments avancés, l'UE doit s'adapter à «un changement radical de son système économique... et aider à atténuer les sociétés polarisées et les tensions croissantes qui attisent le populisme en Europe».

La Banque mondiale a fait trois propositions principales: L'UE devrait promouvoir des marchés du travail flexibles et accroître la protection pour tous les types de contrats de travail (en particulier à cause de la montée de l'économie des concerts); l'UE devrait améliorer le bien-être de tous les citoyens grâce à de meilleurs services sociaux; et elle devrait établir des bases d'imposition plus justes et les éloigner du revenu uniquement pour cibler également le capital et les revenus les plus élevés.

## 12. ITALIE: Frais de garderie et congés paternité ou comment dépenser 2,5 milliards de plus et augmenter le taux de natalité

C'est la transcription intégrale d'un rapport publié le 22 octobre dernier par l'un des principaux journaux italiens, le Corriere della Sera, écrit par la journaliste Milena Gabanelli en collaboration avec Rita Querzè. Une analyse approfondie de la manière dont l'argent public est dépensé en Italie pour stimuler le taux de natalité est axée sur les propositions susceptibles d'améliorer le bien-être, notamment une suggestion d'Assindatcolf visant à aider les familles en rendant les frais de garde totalement déductibles.

**EN ITALIE, LE TAUX DE NATALITE DIMINUE SANS DISCONTINUER DEPUIS NEUF ANS.** En 2017, il y a eu 474 000 naissances, soit la moitié par rapport au début des années soixante. Si les Italiens ne recommencent pas à avoir des enfants, il leur sera de plus en plus difficile de financer les retraites et les services de santé de toutes les personnes âgées du pays. Le PIB augmentera de moins en moins et, même dans le cas du plein emploi, il y aura toujours moins de personnes au travail. Les discussions budgétaires portent beaucoup sur les retraites et très peu sur les enfants. Peut-être est-ce parce que, contrairement aux enfants, les personnes âgées sont nombreuses et votent. Cependant, un examen plus attentif des chiffres montre qu'il est possible de faire quelque chose sans augmenter les dépenses. La question est: les Italiens veulent-ils toujours avoir des enfants? La réponse est oui. Comme l'a révélé l'Istituto degli Innocenti, une entreprise publique spécialisée dans les affaires relatives aux enfants à Florence, les femmes âgées de 25 à 39 ans aimeraient avoir en moyenne 1,85 enfant chacune. Au lieu de cela, ils finissent par avoir moins d'un (0,80) chacun. Les raisons de ne pas en avoir plus sont souvent liées: peur de ne pas pouvoir subvenir aux besoins de leurs jeunes tout en maintenant un style de vie décent est liée au manque de services abordables, à commencer par les garderies.

**23 PLACES SONT DISPONIBLES EN PRESCHOOLAIRE POUR 100 ENFANTS - AUJOURD'HUI, L'ITALIE DEPENSE 26 MILLIARDS D'EUROS PAR AN EN POLITIQUES DE SOUTIEN A LA FAMILLE ET AUX NAISSANCEX (EUROSTAT, 2017).** Les ressources publiques sont utilisées pour de nombreuses mesures, dont beaucoup restent inconnues des bénéficiaires potentiels, de sorte que leurs avantages réels ne sont jamais vérifiés. En pratique, l'État choisit de mettre de l'argent dans les poches des familles et néglige les services. Seuls 23 enfants sur 100 peuvent aspirer à être inscrits dans un établissement préscolaire; le rapport a augmenté au cours des dernières années, mais uniquement à cause de la baisse du taux de natalité. «En fait, il a été établi que les pays caractérisés par moins d'inégalité sont ceux qui offrent de meilleurs services», déclare Luigi Campiglio, économiste à l'Université de Cattolica.

**LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF) N'EXPLIQUE PAS COMMENT IL DEPENSE SON ARGENT** - Pour savoir comment les choses se passent réellement, il faut compter et accepter le risque d'approximations inévitables, mais comme le MEF ne fournit pas les détails de ses dépenses en matière de politique familiale, nous avons dû faire le calcul nous-mêmes.

Les postes de dépense les plus bas sont les fonds de couverture des dépenses préscolaires (250 millions en 2018). Suivi d'une longue liste de bonus. En fin de compte, la majeure partie des ressources est utilisée pour les déductions relatives aux membres de la famille à charge, proportionnellement au revenu familial: 12,7 milliards. Y compris les déductions pour les conjoints à charge. Quel montant ? La seule information fournie par le ministère de l'Économie est qu'il y a environ 3,9 millions de conjoints à charge en Italie. Si la déduction moyenne s'élevait à 650 euros par conjoint à charge et par an (comme l'a observé le Centre d'assistance fiscale de l'organisation syndicale CISL), le total serait de 2,5 milliards d'euros / an. Bien sûr, toutes ces déductions ne vont pas aux familles qui pourraient avoir des enfants, mais la plupart le font. Dépense discutable, d'autant plus qu'elle décourage la participation des femmes au marché du travail. Après tout, pourquoi une mère devrait-elle chercher un emploi à 1 200 euros / mois, sachant que sa famille perdrait environ 650 euros par an et devrait dépenser 500 à 700 euros supplémentaires par mois pour payer les frais de garderie? Il vaut mieux rester à la maison et réfléchir à deux fois avant d'avoir un deuxième enfant, car il est difficile pour une famille de quatre personnes de gagner un salaire unique. Pas étonnant que l'Italie soit devenue un pays à enfant unique.

**PLUS DE SOINS ET PLUS DE RABAIS SUR LES CONTRIBUTIONS DES PARENTS.** Alors, comment pourrions-nous dépenser ces fonds mieux? Il serait utile de se concentrer sur 5 points. Les plus urgent est d'augmenter le nombre de places disponibles dans l'enseignement préscolaire et de réduire le coût des contributions des parents (depuis la crise, beaucoup de parents qui parviennent à mettre leur enfant sur une liste d'attente finissent par refuser la place, car ils ne peuvent pas payer les frais). Selon une estimation de l'ANCI (Association nationale des communes italiennes), il faudrait 873 millions d'euros par an pour porter la couverture actuelle des services préscolaires de 23,8% à 33%. En 2019, une prime nationale préscolaire prévoit une réduction de 90 euros sur les frais mensuels. Si l'État investissait 600 millions d'euros supplémentaires, les familles pourraient compter sur des réductions allant jusqu'à 270 euros. Cela pourrait peut-être stimuler l'instinct de reproduction de ceux qui n'ont pas d'aide de la part des grands-parents.

### **13. SEDS: peu d'avancées sur le Pilier européen des droits sociaux**

Les États Membres semblent peu pressés de concrétiser le pilier social prévu par la Commission. La présidence autrichienne vient même d'annuler, sans raison apparente, une réunion ministérielle à ce sujet.

La réunion du Conseil emploi et politique sociale (EPSCO) prévue pour le 11 octobre a été annulée par la présidence autrichienne de l'UE. Une décision que nombre d'observateurs ont interprétée comme un recul de l'engagement européen. La réunion devait porter sur les avancées du pilier des droits sociaux, et en particulier sur l'instauration d'une autorité européenne du travail.

Les approches divergentes des gouvernements en termes d'engagement en faveur du pilier social se reflètent dans les écarts de leurs politiques d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

L'Allemagne, la Finlande et la Slovénie font partie des États européens qui avantagent les entreprises proposant des horaires flexibles à leurs employés. En Belgique, ceux-ci ont droit à



une « pause carrière », qui leur permet de réduire leurs heures ou de prendre une année entière de pause.

Près de 40 % des personnes interrogées par l'enquête européenne sur la qualité de vie en 2016 ont indiqué qu'elles avaient du mal à assumer toutes leurs responsabilités familiales à cause du temps qu'elles passent au travail. C'est dans le sud et l'est du continent que ces problèmes sont les plus accentués.

En Lettonie et à Chypre, ils sont respectivement 67 % et 96 % à trouver que le travail rend difficile le respect de leurs obligations familiales. Ce sont à l'inverse les pays scandinaves où cet équilibre est le plus satisfaisant.

Les pays où la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est la plus facile sont ceux où les femmes participent le plus à l'économie : en Scandinavie et dans le nord de l'Europe.

#### **LES PARTENAIRES SOCIAUX ONT L'INTENTION DE PRESENTER UN PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PILIER EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX**

Les partenaires sociaux (CES, BusinessEurope, CEEP, UEAPME) ont annoncé, dans le cadre du sommet social tripartite du 16 octobre, la préparation d'un programme de travail conjoint pour la mise en œuvre du Pilier.

Ce programme de travail commun devrait être présenté en janvier 2019, une fois que les différentes organisations auront reçu l'approbation de leurs membres. Les principaux thèmes de structuration seraient le numérique, les compétences des travailleurs (souvent inadaptées aux besoins du marché) ainsi que les risques et les aspects psychosociaux au travail. Un projet d'accord a déjà circulé entre les partenaires sociaux.

Sur la question des compétences, le président d'Eurochambres, Christoph Leidl, a appelé à l'organisation d'un sommet européen sur les compétences afin de discuter d'un plan d'action à court, moyen et long terme.

#### **14. WRITTEN DIRECTIVE: le vote en commission sur la révision de la Directive 'contrat écrit' contente les syndicats, moins le patronat**

Le 18 octobre, la Directive établissant des conditions de travail transparentes et prévisibles (révisant la directive 'contrat écrit') a été votée en Commission EMPL du Parlement européen. Elle renforce grandement les dispositions de la proposition de la Commission européenne, et le vote a provoqué des réactions contradictoires parmi les partenaires sociaux.

Du côté du patronat, l'UEAPME, qui représente les PME et l'artisanat, a dénoncé le fardeau administratif que le texte approuvé entraînerait. L'organisation estime que le texte tel que modifié par les députés européens pourrait décourager les entrepreneurs de recruter, ce qui met en évidence la détermination des députés à ajouter une exigence relative à la communication d'informations essentielles dès le premier jour. L'organisation regrette également que le Parlement européen ait introduit le principe de prévisibilité.

Du côté des syndicats, en revanche, le texte voté a été bien accueilli. "Le vote était crucial car il montre que l'UE est capable de répondre aux besoins des travailleurs vulnérables victimes de contrats flexibles abusifs", a déclaré la Confédération européenne des syndicats (CES), soulignant que le texte constituait l'une des réalisations du Pilier européen des droits sociaux.

- La Directive couvre les contrats à zéro heure et les travailleurs faiblement rémunérés, les travailleurs sur plate-forme, les pigistes et la plupart des personnes travaillant dans les secteurs privé et public;
- Les informations essentielles sont communiquées dès le premier jour (y compris pour les travailleurs détachés);

- Les employeurs ne pourront plus faire payer aux employés leur formation, et devront même les payer;
- La période d'essai maximale est de six mois;
- La Directive garantit les droits des représentants des travailleurs.

Les syndicats espèrent que le Parlement votera le rapport la semaine prochaine en plénière.

## 15. EQUILIBRE VIE PRIVEE / VIE PROFESSIONNELLE : échec des négociations

### CE QU'IL FAUT RETENIR

1. La directive « équilibre entre vie professionnelle et vie privée » propose que chacun des parents, à la naissance d'un enfant, ait droit à quatre mois de congés rémunérés à hauteur des indemnités maladie. La France s'y oppose fermement.
2. Le COREPER du 13 juin, réunissant les représentants permanents de l'UE, a laissé deux points politiques en suspens:
  - La transférabilité entre le père et la mère du congé parental
  - Les modalités de rémunération et les périodes de vacances.
3. Lors du Conseil «Emploi et politique sociale» (EPSCO) du jeudi 21 juin, les États membres de l'UE se sont mis d'accord sur un congé parental rémunéré non transférable avec une rémunération établie à un niveau «adéquat» d'un mois et demi. Sans surprise, la directive a été considérablement édulcorée par les Etats membres.
4. Le 11 juillet, les eurodéputés de la Commission EMPL ont voté le rapport de David Casa avec un niveau de congé de paternité rémunéré à 80% du salaire brut et 78% pour le congé parental et de soignant.

Plus de 300 organisations et un groupe d'eurodéputés appellent les ministres de l'Emploi à se mettre d'accord, afin de commencer les négociations sur la future directive sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

Une enquête de la Commission a révélé qu'en 2017, seuls cinq États membres donnaient aux parents d'un enfant de moins de 12 ans le droit de demander des horaires flexibles.

L'adoption de pratiques plus adaptées à la vie de famille est un point essentiel de la proposition de directive sur l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle.

Il faudra cependant s'activer pour que la directive soit adoptée avant la fin du mandat actuel, en 2019. Les ministres de l'UE se sont mis d'accord sur une position commune fin juin, et les négociations en trilogue avec les eurodéputés sont toujours en cours.

La Commission est à présent dans une impasse. Elle n'a pas le pouvoir d'imposer un modèle de politique sociale aux États membres, et Jean-Claude Juncker a lui-même admis dans son discours sur l'état de l'Union de 2017 que « les systèmes sociaux nationaux resteraient encore longtemps divergents ».

## ■ FINANCEMENTS EUROPEENS

### 16. BUDGET EUROPEEN : grand sujet du sommet européen de décembre

C'est ce qu'a déclaré le Président du Conseil européen, Donald Tusk, lors d'un sommet social tripartite du 16 octobre. Le nouveau cadre financier pluriannuel 2021-2027 a été présenté en mai par la Commission européenne. Cette dernière espère toujours obtenir au moins un accord politique sur les montants globaux des différentes enveloppes d'ici les élections de mai 2019. « Les positions des Vingt-Sept ne sont plus si éloignées » a d'ailleurs affirmé le

Commissaire chargé du Budget, mardi 16 octobre. Le sommet européen de décembre aura lieu les 13 et 14. De son côté, le Parlement a prévu d'adopter son rapport provisoire le 5 novembre.

### **17. FSE+: les eurodéputés divisés sur les concentrations thématiques du Fonds social européen+**

Les députés de la Commission EMPL du Parlement européen se sont montrés divisés, le 18 octobre, sur la question des concentrations thématiques du futur Fonds social européen (FSE+).

Pour rappel, la Commission européenne propose que 25 % des ressources du FSE+ soient dirigées vers l'inclusion sociale, 2 % vers la privation matérielle, et 10 % vers l'emploi des jeunes dans les États membres où le taux de chômage des 15 à 29 ans est élevé. La rapporteure, Verónica Lope Fontagné (PPE, Espagne) propose d'augmenter de 10% à 15% la part de l'aide à l'emploi des jeunes et de diriger la priorité consacrée à l'inclusion sociale sur l'extrême pauvreté et de réorienter la lutte contre l'extrême pauvreté vers l'inclusion sociale. Selon la rapporteur, l'article 7 sur les fusions thématiques constituera l'un des points les plus difficiles des négociations. Les membres du Parlement sont divisés. Nombre d'entre eux proposent une augmentation de 25% à 30% des ressources consacrées à l'inclusion sociale. Au contraire, certains, s'accordent sur un taux de 25%, sans inclure les ressortissants de pays tiers ou uniquement ceux qui résident "légalement" sur le territoire européen. L'Allemand Terry Reintke, rapporteur fictif des Verts / ALE, propose au contraire de réserver 2% aux ressortissants de pays tiers.

La question du lien entre le processus budgétaire du FSE + et du "semestre européen" ainsi que le cofinancement seront également à l'ordre du jour.

## ■ AGENDA EUROPE - SEPTEMBRE 2018 A DECEMBRE 2018

OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
<p>■ <b>PARLEMENT EUROPEEN</b>  <b>1<sup>er</sup> au 4 et du 22 au 25</b> - Session plénière à Strasbourg  <b>8, 9 et 18</b> - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ <b>CONSEIL</b>  <b>18 et 19</b> - Conseil européen  <b>11 et 12</b> - réunion des ministres en Conseil EPSCO  <b>7</b> - Élections législatives en Lettonie  <b>14 - 15</b> Législatives au Luxembourg et régionales en Bavière (+28)  <b>26</b> - Élection présidentielle en Irlande</p>	<p>■ <b>PARLEMENT EUROPEEN</b>  <b>12 au 15 et 28 et 29</b>- Session plénière à Strasbourg  <b>5 - 19 et 20 - 26 et 27</b> - réunion de la Commission EMPL  Vote en commission EMPL sur la proposition de règlement sur le Fonds social FSE+</p> <p><b>8 et 9</b> - Congrès du Parti populaire européen (PPE) à Helsinki  Désignation du candidat conservateur pour la présidence de la Commission européenne.</p> <p><b>8 et 9</b> - Congrès du Parti libéral européen à Madrid  Désignation du candidat de l'ADLE pour la présidence de la Commission européenne.</p> <p><b>23-25</b> - Congrès du Parti vert européen à Berlin  Désignation du candidat écologiste pour la présidence de la Commission européenne.</p> <p>■ <b>EFFE</b>  <b>28</b> - Conseil d'orientation EFFE</p>	<p>■ <b>PARLEMENT EUROPEEN</b>  <b>10 au 13</b> - Session plénière à Strasbourg  <b>3</b> - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ <b>CONSEIL</b>  <b>13 - 14</b> - Conseil européen  <b>6 - 7</b> - réunion des ministres en Conseil EPSCO  <b>7 - 8</b>- Congrès du Parti socialiste européen  Désignation du candidat socialiste pour la présidence de la Commission européenne.</p>

## ■ NOMINATIONS

### COMMISSION

- La Commissaire à la concurrence, **Margrethe Vestager**, a déclaré au gouvernement danois qu'elle souhaitait conserver son poste lors du prochain mandat de la Commission, alors même que son parti était dans l'opposition.
- De même, la Commissaire à la Justice, **Věra Jourová**, est également en train d'essayer de convaincre le Premier ministre tchèque, Andrej Babiš, de la nommer à nouveau l'année prochaine.
- **Alexandra Jour-Schröder** remplace **Francisco Fonseca Morillo**, devenu chef de la représentation de la Commission à Madrid. La Direction générale Justice est notamment chargée des questions liées aux données personnelles et du « New Deal » pour les consommateurs.

### PARLEMENT EUROPEEN

- **Andrus Ansip**, Vice-président de la Commission européenne chargé du Marché unique numérique sera candidat pour devenir eurodéputé aux élections européennes de 2019. Membre de l'ADLE, l'Estonien a été Premier ministre de son pays de 2005 à 2014, avant d'être élu député à Bruxelles. Un rôle qu'il aura endossé quelques mois seulement, puisqu'il est devenu Vice-président de la Commission européenne en novembre 2014.

### ECOSYSTEME

- Plan Juncker : les commissions parlementaires des Affaires économiques et des Budgets du Parlement européen se sont prononcées, le 9 octobre, en faveur d'un second mandat pour **Wilhelm Molterer** et **Iliyana Tsanova**, actuellement directeur exécutif et directrice exécutive adjointe du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FESI ou « plan Juncker d'investissement »). Les eurodéputés soutiennent également la candidature de l'ancien commissaire européen Laszlo Andor au comité de pilotage du plan – la décision finale viendra cette fois de la conférence des présidents du Parlement.
- **Koen Lenaerts**, Président sortant a été réélu Président de la Cour de justice de l'Union européenne. De nationalité belge, il est en poste depuis 2015.

## A propos de EFFE

Créée en 2012, La Fédération Européenne des Emplois de la Famille (EFFE) présidée par Marie Béatrice Levaux repose sur la volonté de faire vivre les principes de : libre choix du mode de vie et d'accompagnement des citoyens à leur domicile ; respect du domicile privé ; responsabilité sociale citoyenne.

L'EFFE ([www.effe-homecare.eu](http://www.effe-homecare.eu)) promeut et défend l'emploi à domicile auprès des institutions européennes : elle s'engage à porter un modèle d'innovation sociale au service des citoyens européens grâce aux services et aux emplois de la famille au domicile, se faisant le relais de la stratégie UE 2020 en faveur d'une « économie sociale de marché durable ». Maître-mot du secteur l'inclusion sociale est au cœur du secteur des emplois de la Famille en tant que source de croissance économique grâce à la création d'emplois de masse et la lutte contre le travail non déclaré.

**Marie Béatrice Levaux** (FEPEM) – Présidente ; **Andrea Zini** (ASSINDATCOLF) – Vice-président ; **Karmele Acedo** (Grupo SSI) – Secrétaire générale ; **Anita Poutard** (IPERIA-L'institut) – Trésorière.

### CONTACT :

Aude Boisseuil, Déléguée générale ([aboisseuil@fepem.fr](mailto:aboisseuil@fepem.fr)) - +336 26 08 21 66



ASSOCIAZIONE  
SINDACALE NAZIONALE  
DEI DATORI DI  
LAVORO DOMESTICO  
Associazione riconosciuta



Le syndicat  
professionnel  
à votre écoute

